Expression orale

Infos pratiques

- **ECTS** : 3.0
- **Nombre d'heures** : 24.0
- **Langue(s) d'enseignement** : Français
- **Niveau d'étude** : Baccalauréat ou diplôme équivalent
- **Période de l'année** : Enseignement premier semestre
- **Méthodes d'enseignement** : En présence
- **Forme d'enseignement** : Travaux dirigés
- **Composante** : Philo, Info-Comm, Langages, Littératures & Arts du spectacle
- **Code ELP** : 4L1DA204

Présentation

Activités de production orale (jeux de rôle, simulations, etc).

Objectifs

Les activités d'expression orale sont une mise en situation des points de langue abordés à l'écrit adaptés au niveau A2.

Évaluation

M3C en session unique

- **REGIME STANDARD INTEGRAL** : CCI 100%

Contrôle Continu : 2 notes au moins dont une évaluation en temps limité.

Prise en compte de l'assiduité (pas plus de trois absences autorisées pour un EC) et de la ponctualité (les retards ou les départs anticipes a un EC sont décomptés en conséquence). La note finale repose aussi sur la note du partiel de fin de semestre. Le partiel a pour but de vérifier les compétences acquises lors du semestre.

- **RÉGIME DÉROGATOIRE** : Non
- **SESSION 2** : Non

Pré-requis nécessaires

Niveau A1 du CECRL.

Contact(s)

Marie Heimburger

Responsable pédagogique
mheimburger@parisnanterre.fr